



En application de l'article 6 de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille

Liste des enfants et jeunes adultes vivant au Luxembourg accueillis ou placés en institution ou en famille d'accueil au 1^{er} octobre 2019

Children and young adults in alternative care

Institutionnel – Residential Care

A. Enfants et jeunes adultes dans les centres d'accueil classiques

12 organismes accueillent 404 enfants et jeunes adultes en accueil de base, en accueil de moins de 3 ans et en accueil orthopédagogique (dont 331 placements judiciaires (81,93 %) et 73 accueils volontaires).

B. Enfants et jeunes adultes en accueil urgent

4 organismes accueillent 44 enfants et jeunes adultes en accueil urgent en situation de crise psychosociale aigüe (dont 41 placements judiciaires (93,18 %) et 3 accueils volontaires).

C. Enfants et jeunes adultes placés dans les CSEE

CSEE (Schrassig et Dreibern) accueillent 47 mineurs (m/f) dont 6 à l'Unisec en placement judiciaire.

D. Enfants et jeunes adultes placés dans les MEE

Les Maisons d'enfants de l'Etat accueillent 65 enfants et jeunes adultes en accueil de base étatique (dont 39 placements judiciaires (60,00 %) et 26 accueils volontaires).

E. Enfants et jeunes adultes dans les institutions spécialisées

38 enfants et jeunes adultes en institution spécialisée 'jour et nuit' dont 30 placements judiciaires (78,95 %) et 8 accueils volontaires.

F. Mineurs non accompagnés

47 enfants DPI/MNA (*volontaires*).

G. Enfants et jeunes adultes placés dans les institutions à l'étranger

86 enfants et jeunes adultes en institution à l'étranger, dont 58 placements judiciaires (67,44 %) et 28 accueils volontaires.

TOTAL : 731 enfants et jeunes adultes
dont 546 placements judiciaires (74,69 %)
et 185 accueils volontaires.

Accueil en famille – Foster Care

H. Enfants et jeunes adultes en famille d'accueil (jour & nuit)

511 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil 'jour & nuit' dont 223 sont accueillis auprès de leur famille proche. 471 placements judiciaires (92,17 %) et 40 accueils volontaires.

I. Enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif

44 enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif à l'étranger, dont 39 placements judiciaires (88,64 %) et 5 accueils volontaires.

TOTAL : 555 enfants et jeunes adultes
dont 510 placements judiciaires (91,89 %)
et 45 accueils volontaires.

Institutionnel et Accueil en famille (alternative care)

TOTAL : 1286 enfants et jeunes adultes
dont 1056 placements judiciaires (82,12 %)
et 230 accueils volontaires.

56,84 % enfants et jeunes adultes en institution
43,16 % enfants et jeunes en accueil en famille

Autres situations

Enfants et jeunes adultes bénéficiant d'autres encadrements

- 318 jeunes adultes en SLEMO (logement encadré).
- 7 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil de jour.
- 12 enfants et jeunes adultes en institution spécialisée 'jour'.